



Les Sentiers canins *Maskinongé*

La responsabilité d'un maître/maîtresse

Dans le cadre de mes activités, lorsque je récupère un chien non identifié, les réseaux sociaux jouent un rôle critique, important dans mes recherches afin de retracer le propriétaire. En effet, le plus de visionnements ou partages qu'un chien perdu ou en détresse obtient, le plus de chance cela lui donne de retrouver son maître, sa maîtresse.

Par contre, il y a quelque temps, j'ai "pété ma coche".

Je reçois une demande d'amitié sur ma page Facebook, je ne connais pas cette personne, elle n'est pas reliée à aucun ami ou connaissance, par contre sur le profil, plusieurs photos de chiens m'inspirent confiance, j'accepte donc la demande.

5 minutes plus tard, par cette même personne, je reçois une demande de financement, une levée de fonds "Go Fund Me" pour couvrir des frais vétérinaires pour sauver son chien qui a avalé un os de travers, qui éprouve de la difficulté à respirer.

De ce que nous comprenons sur le partage, la situation est critique, le chien en grande difficulté respiratoire, évidemment dans les commentaires, nombreux sont interpellés par la misère de l'animal et feront une contribution.

Par contre, de mon côté, je viens de comprendre pourquoi cette personne m'a demandé de devenir "ami", c'est pour que je lui envoie de l'argent.

Je suis déçu, pire choqué..."Pourquoi?" Dans le fond, cette personne fait tout le possible pour sauver son chien, non?

Je m'explique: Quand c'est ton chien, dans mon livre, c'est notre responsabilité.

En effet, beaucoup ne considère l'impact financier que représente l'acquisition d'un animal de compagnie. Posséder un chien vient avec la RESPONSABILITÉ de leur procurer tous les soins nécessaires.

Vous êtes dans une mauvaise passe financière, cela nous arrive tous alors dans ces moments difficiles, vous empruntez l'argent à des amis ou la famille que vous rembourserez à la première occasion. Vous ne faites pas une levée de fonds publique sur les réseaux sociaux.

Effectivement un chien peut coûter cher: sa nourriture, son gardiennage, ses cours d'éducation, la niche, le collier, la laisse ou tout autres accessoires, les vaccins, la stérilisation, les chirurgies occasionnelles, l'enregistrement annuel auprès de la municipalité, tous ces frais sont inhérents à la propriété d'un chien et peuvent cumuler, à la longue, plusieurs milliers de dollars.

Par contre c'est un choix d'avoir ce compagnon, il nous en revient donc d'en assumer les conséquences.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin

514-885-8221